

Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens

Building a Neighbourhood Network: When the Shared Garden Group Impacts Local Social Relations. Two Parisian Examples

Léa Mestdagh

Number 77, 2016

Territoires urbains et mixité sociale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1037907ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1037907ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mestdagh, L. (2016). Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens. *Lien social et Politiques*, (77), 166–183. <https://doi.org/10.7202/1037907ar>

Article abstract

This paper's aim is to underline how shared gardens can, through social homogeneity, become part of gardeners' daily social lives. It is based upon a field study of two shared gardens mixing participant observations, questionnaires and semi-structured interviews. Results show that these shared gardens' members, of rather similar social status, education level and cultural practices, are encouraged to repeatedly meet outside of said gardens. These gatherings end up creating very strong local networks. Consequently, they can be used individually to provide solidarity and support between group members, yet they also reinforce social inequalities as they empower established middle-classes, which already have enough resources to occupy urban spaces.

Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales. Deux exemples parisiens

LÉA MESTDAGH

(Docteure en sociologie et enseignante – Centre
de recherche sur les liens sociaux, CNRS / Paris
Descartes / Sorbonne nouvelle)

Introduction

L'histoire des jardins partagés commence avec les *community gardens* d'Amérique du Nord. Le début de la décennie 1970 est particulièrement difficile à New York. Une forte crise économique touche la ville et en impacte la morphologie : la pauvreté entraîne l'abandon de nombreux immeubles dont certains sont incendiés par les propriétaires qui souhaitent en récupérer les primes d'assurance. Avec le paysage urbain, les conditions de vie citadine se dégradent. Dans ce contexte, l'artiste et activiste locale Liz Christy, habitante de Manhattan, commence à végétaliser les espaces délaissés au moyen de bombes à graines qu'elle lance par-dessus les clôtures de terrains dégradés (Reynaud-Desmet, 2012 : 39). En 1973, elle élargit son action, investit un terrain en friche dans le Lower East Side, le nettoie et le cultive, créant le premier *community garden* de New York. Le succès est immédiat, notamment auprès d'habitants pauvres qui mettent en place des parcelles potagères (Baudry, 2011 : 76). Réputés conviviaux et promouvant

des rencontres intergénérationnelles et interculturelles, les *community gardens* se développent massivement dans les quartiers new-yorkais. En 1974, Liz Christy fonde l'association *Green Guerrillas* pour soutenir la création de jardins. Elle sera relayée quatre ans plus tard par le programme municipal *Green Thumb*, qui permet la location de terrains à des habitants pour un dollar symbolique par an (Werquin et Demangeon, 2006 : 122). Les initiatives américaines sont suivies de près par des expériences de jardins québécois. Le premier jardin communautaire de Montréal naît à la fin des années 1970. Le contexte urbain montréalais étant plus apaisé que celui de New York, la revendication d'une meilleure qualité de vie citadine y trouve moins de sens et les jardins sont davantage conçus comme des espaces de loisirs que comme des lieux de luttes urbaines. Leur développement reçoit un soutien politique fort ainsi qu'un accompagnement administratif par les services municipaux de la Ville de Montréal. L'objectif principal est social : il s'agit de stimuler l'émergence de liens entre jardiniers et riverains afin de faire naître une identité collective locale (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 : 508). Vivement encouragé, le jardinage urbain québécois se développe rapidement.

Malgré des contextes d'émergence différents, les jardins communautaires new-yorkais et montréalais ont en commun une relation de soutien avec leurs municipalités respectives, qui a permis leur expansion. Il en est de même en France où l'impulsion des jardins partagés résulte d'une collaboration entre habitants, acteurs associatifs et institutionnels. Elle s'inscrit dans un contexte général favorable à l'implantation de ce type d'initiatives : à la fin des années 1990, les questions écologiques sont médiatisées depuis plusieurs années et les municipalités voient dans le jardinage partagé le moyen de concilier objectifs sociaux et environnementaux. En 1997, un groupe d'associatifs et de militants écologistes français visite les jardins partagés montréalais. De retour en France, ils organisent un forum national « Jardinage et citoyenneté » à Lille. Le choix de la ville doit sans doute beaucoup à son inscription forte dans l'histoire du jardinage urbain collectif. En effet, le département du Nord et Lille en particulier, constituent un lieu d'implantation privilégié depuis les jardins ouvriers de la fin du XIX^e siècle. Les participants au forum créent le Jardin dans Tous Ses États (JTSE), réseau national et outil de collaboration et d'échanges. Dans le même temps, la Fondation de France lance un appel à projets pour promouvoir la création de jardins associatifs. Le Jardin des retrouvailles de Lille, premier « jardin communautaire »¹ français (Den Hartigh, 2012 : 15) ouvre ses portes. Actuellement, les jardins partagés sont environ 140 en Île-de-France, dont 70 à

Paris même (entretien avec la coordinatrice de l'Association Graine de jardins), une centaine en Bretagne et une trentaine dans le Nord-Pas-de-Calais (Den Hartigh, 2012 : 15). Ces chiffres témoignent du dynamisme des instances créées pour leur promotion.

Parmi ces instances, le Jardin dans Tous Ses États constitue une structure majeure. Sa charte, rédigée en 1997, liste des règles qui demeurent les principes de base des jardins d'aujourd'hui : renforcement des liens sociaux, réappropriation du cadre de vie, autonomisation et responsabilisation des acteurs. Le réseau est relayé par des structures locales dans 11 régions² qui correspondent aux territoires où les jardins partagés se sont le plus développés. À ce réseau s'ajoutent des programmes spécifiques mis en place par certaines municipalités, par exemple la Charte main verte de la Ville de Paris qui reprend le modèle défini par le JTSE. L'objectif des jardins partagés est double : il s'agit à la fois de renforcer la présence de nature en ville et de favoriser la création de lien social, une mission particulièrement soulignée dans les discours municipaux et associatifs. Une telle communication n'est pas exempte d'une volonté de légitimation. En effet, la mise en place d'un jardin partagé entraîne l'octroi d'une portion d'espace public à un partenaire privé, en l'occurrence une association de jardiniers. Ainsi, les représentations et discours présentant ces jardins comme des lieux de lien social permettent de maintenir le terrain cédé au cœur d'une mission de service public qui justifie son octroi et limite les potentielles critiques quant à ce qui pourrait être perçu comme une forme de privatisation de l'espace public. L'objectif de lien social étant clairement revendiqué par les mairies et les associations, les groupes d'aspirants jardiniers eux-mêmes se l'approprient et construisent leurs projets par rapport à cet enjeu.

En France, la littérature scientifique sociologique consacrée à l'objet « jardin partagé » est restreinte. C'est principalement la littérature grise, produite en majorité par des acteurs associatifs et institutionnels, qui s'emploie à décrire et analyser le fonctionnement de ces espaces. Plusieurs chercheurs se sont néanmoins intéressés aux dynamiques sociales à l'œuvre dans les jardins. Ainsi, Kaduna-Eve Demailly montre qu'ils constituent des espaces privatifs au sein desquels la création de lien revendiquée par les discours associatifs et institutionnels se limite aux jardiniers et à leurs proches (Demailly, 2014). Yann Renaud et Stéphane Tonnelat ont assuré la « maîtrise d'œuvre sociologique » d'un projet urbain comportant un volet jardin partagé : le parc des jardins d'Éole dans le quartier Flandres-Aubervilliers du 19^e arrondissement de Paris. Leur travail a consisté à répertorier les usages

préexistants et à collaborer en amont avec les services de la Ville afin que ces usages soient pris en compte dans le projet. Les publications tirées de cette expérience soulignent la manière dont la fréquentation d'un espace résulte d'une imbrication complexe de jeux d'acteurs (Renaud et Tonnelat, 2008 : 63). Des éclairages sont aussi apportés par des travaux consacrés à des objets connexes. Ainsi, le rapport de Michèle Jolé, Stéphane Tonnelat et Andrew Newman consacré aux usagers des jardins publics parisiens démontre qu'au sein d'un même quartier, certains espaces verts sont préférentiellement investis par certaines catégories d'habitants (Jolé, Tonnelat et Newman, 2009 : 54). Les auteurs y mettent en avant le rôle déterminant de l'homogamie et des processus d'agrégation dans la constitution d'espaces d'entre-soi au sein de lieux publics. Le travail de Stéphanie Vermeersch sur l'association Urbanisme & Démocratie décrit l'ambiguïté d'un collectif qui, bien que tourné vers des objectifs de développement local et de mixité sociale, aboutit à la constitution d'un groupe très homogène (Vermeersch, 2006 : 61). Enfin, des chercheurs, notamment en géographie sociale, s'intéressent à la traduction des inégalités sociales dans l'espace physique de la ville (Backouche *et al.*, 2011 : 248). Ces travaux viennent eux aussi souligner la tendance à l'homogamie des collectifs d'habitants.

Les jardins partagés sont l'objet des mêmes dynamiques. Réputés appropriables par tous, ils sont décrits par les acteurs institutionnels comme des espaces au sein desquels se créent et s'entretiennent un lien social et une vie de quartier. Ils correspondent néanmoins à des espaces d'entre-soi, conséquence de leur recrutement basé sur l'interconnaissance et l'homogamie. Au-delà d'une description de l'entre-soi jardinier, l'originalité de cet article est qu'il interroge la manière dont le collectif jardinier vient imprégner les sociabilités des acteurs et composer un groupe non seulement plus large que le seul jardin, mais aussi potentiellement mobilisable dans le cadre de stratégies de domination locale.

Ce travail utilise plusieurs notions qu'il convient de préciser. L'appropriation est ici entendue dans une acception dynamique, soit l'attribution d'une signification à une portion de territoire. Un tel processus soulève nécessairement un rapport de pouvoir dans la mesure où les espaces en question sont déjà appropriés, accueillant des pratiques dépréciées et en tant que telles, amenées à être remplacées. Il s'agit donc, dans une perspective de luttes par et pour l'espace (Lefebvre, 2000 : 35-36), de s'intéresser à sa dimension appropriée pour ce qu'elle dit des rapports sociaux (Veschambre, 2005 : 115). La sociabilité à laquelle il est fait référence dans cet article correspond

à un « lien de réciprocité qui flotte, en quelque sorte librement, entre les individus » (Simmel, 1981 : 125). Il s'agira donc ici de prêter attention aux interactions « de médiocre importance » de la vie courante, ainsi que les évoque Georg Simmel. Ces interactions se révèlent en effet centrales dans le processus auquel s'intéresse cet article, c'est-à-dire la construction d'un réseau d'acteurs reposant sur l'imbrication de sociabilités locales de faible intensité amenées à se poursuivre et se renforcer. Il ne sera pas, dans ce travail, explicitement fait référence à la mixité sociale. Cette catégorie, à la fois objectif majeur des politiques urbaines et élément de discours politique, se voit remise en question par des chercheurs soulignant le « caractère inefficace et souvent hypocrite de l'idéal de "mixité sociale", c'est-à-dire de coexistence dans l'espace de populations diversifiées » (Tissot et Poupeau, 2005 : 6). Néanmoins, l'absence de diversité des équipes jardinières en regard des populations riveraines des jardins sera sous-jacente dans ce texte. En effet, dans le cadre de projets urbains soutenus par les acteurs institutionnels pour leur dite création de lien social, l'homogénéité, en particulier sociale, des participants suscite des interrogations. Évoquer la création de lien social lorsque celui-ci est socialement sélectif est problématique. Cette dimension sera au cœur de l'analyse à venir, centrée sur des collectifs jardiniers, à la fois ressources pour leurs membres et facteurs de reconduction des inégalités.

Après un rapide point de méthodologie, nous présenterons les jardins sur lesquels se base cet article et les quartiers au sein desquels ils prennent place. Le choix a été fait de privilégier des quartiers mélangés, au sein desquels concurrences et luttes pour l'appropriation de l'espace sont les plus observables. Les collectifs jardiniers se caractérisent par leur homogénéité, nous dresserons donc un rapide portrait des acteurs qui les composent. Nous verrons comment l'activité de jardinage partagé s'insère de multiples manières au sein de leurs sociabilités. Enfin, nous soulignerons la façon dont ces collectifs jardiniers sont mobilisés par leurs membres comme une ressource dans le cadre de concurrences avec d'autres groupes à l'échelle locale.

Méthodologie

Cet article s'appuie sur un matériau empirique recueilli en combinant observation participante, passation de questionnaires et entretiens semi-directifs. L'observation participante a été menée sur une durée de six mois au sein de deux jardins partagés des quartiers Saint-Blaise dans le 20^e arron-

dissement de Paris et de la Dhuis à Bagnolet. Une observation plus flottante a également eu lieu sur la même période et au-delà au sein d'un grand nombre de jardins partagés de Paris et de proche banlieue.

Le questionnaire, autoadministré, a été diffusé à l'ensemble des jardins partagés répertoriés en Île-de-France. Le nombre de réponses reçues ne permet pas l'exhaustivité, néanmoins le matériau confirme les tendances rendues visibles par les autres méthodes d'enquête. Les réponses sont d'autant plus éclairantes qu'elles émanent majoritairement de « jardiniers-noyau », c'est-à-dire les membres à la fois les plus présents et les plus actifs, qui impulsent les projets et définissent les valeurs et fonctionnements des collectifs. Ce sont également ces acteurs qui sont les plus inscrits dans les sociabilités locales, agissant comme de véritables animateurs de quartier (Mestdagh, 2016).

Enfin, une série de 10 entretiens semi-directifs a permis de cerner plus finement les motivations et les représentations des membres des jardins. Le tableau ci-dessous répertorie les caractéristiques de ces enquêtées.

Tableau 1
Caractéristiques des participantes aux entretiens semi-directifs

Jardin	Âge	CSP	Diplôme	Métier
Saint-Blaise	50-59	Profession intermédiaire	Supérieur long	Enseignante auprès d'élèves en difficulté scolaire
Saint-Blaise	50-59	Cadres profession intellectuelle supérieure	Supérieur long	Architecte
Saint-Blaise	50-59	Cadres profession intellectuelle supérieure	Supérieur long	Directrice de festival (cinéma)
Saint-Blaise	60-69	Retraitée	Supérieur long	Administratrice territoriale
Dhuis	50-59	Profession intermédiaire	Supérieur court	Paysagiste
Dhuis	30-39	Cadres profession intellectuelle supérieure	Supérieur long	Responsable des relations publiques
Dhuis	60-69	Retraitée	Sup. court	Directrice de service dans un musée
Dhuis	60-69	Retraitée	Supérieur long	Bibliothécaire
Dhuis	60-69	Retraitée	Supérieur court	Cadre en maison d'édition
Dhuis	60-69	Retraitée	Supérieur court	Cadre en communication

Contexte et fréquentation des jardins

Souvent associés dans les représentations aux jardins familiaux / ouvriers, les jardins partagés s'en distinguent pourtant fortement par leur mode de culture presque exclusivement collectif, ainsi que par les activités qui y prennent place. Peu centrés sur la production alimentaire, ces jardins sont davantage tournés vers l'événementiel culturel et la convivialité. Leur gestion est décentralisée : bien que des réseaux existent, chaque jardin dispose de sa propre association.

Le premier jardin étudié se situe au sein du quartier Saint-Blaise du 20^e arrondissement de Paris. Moins équipé que les arrondissements centraux, le 20^e est tout de même pourvu de plusieurs bibliothèques et lieux culturels dont deux grands cinémas multiplex. Il s'agit de l'arrondissement parisien comptant le plus grand nombre de jardins collectifs (14 jardins partagés et 2 jardins d'insertion). De tradition ouvrière et industrielle, il bénéficie d'un important tissu associatif. La densité de population y est très supérieure à la moyenne parisienne. Le 20^e se caractérise par une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (21,5 % des habitants du 20^e / 28,3 % des Parisiens) (INSEE, 2013). Les taux d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires y sont légèrement supérieurs à la moyenne parisienne (respectivement 7,1 %, 16,7 % et 17,5 % des habitants du 20^e / 4,7 %, 12,9 % et 14,9 % des Parisiens), montrant davantage de coprésence des classes moyennes et populaires. Ces trois catégories sont néanmoins en baisse, en accord avec une tendance générale de Paris et des communes limitrophes. Les habitants du 20^e arrondissement se situent dans la tranche basse de la population parisienne du point de vue de leurs catégories socio-professionnelles et de leurs niveaux de diplôme (44,9 % des habitants du 20^e et 57 % des Parisiens sont diplômés du supérieur). Classé « Politique de la Ville », le quartier Saint-Blaise est l'un des plus denses d'Europe. Son bâti de dalles et de logements collectifs est largement dégradé. Il fait d'ailleurs partie du Grand Projet de renouvellement urbain de la Ville de Paris. Ouvert en 2007, le jardin partagé a été conçu par des architectes mandatés par la Ville. Il a pris place sur une bande de 200 m² entre deux immeubles, ancienne voie de passage désaffectée et grillagée, précédemment investie à l'avant par les jeunes du quartier comme lieu de stationnement et au fond par les riverains comme dépotoir. Les membres de ce jardin sont une quarantaine, dont un noyau très actif d'une dizaine de personnes.

Le second jardin est situé au sein du quartier de la Dhuis à Bagnolet, une commune de Seine-Saint-Denis limitrophe de la ville de Paris. La répartition de la population par catégories socioprofessionnelles montre un taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures (12,3 %) plus élevé que celui du département de la Seine-Saint-Denis (8,3 %), mais plus bas que celui de la région Île-de-France (17,4 %) (INSEE, 2013). L'augmentation notable à Bagnolet de cette catégorie, ainsi que la baisse simultanée de celle des ouvriers, s'accordent avec l'évolution de la commune et de plusieurs autres de l'Est francilien. Le département de la Seine-Saint-Denis, qui compte des villes très populaires, est régulièrement l'objet d'un traitement médiatique dépréciatif et symbolise les banlieues d'Île-de-France perçues comme violentes, par exemple lors des émeutes de 2005. Depuis plusieurs années, les élus de Bagnolet tentent de positionner la ville, comme Montreuil avant elle, à l'encontre de ces représentations négatives. Ces communes limitrophes occupent aujourd'hui une position intermédiaire, attirant les classes moyennes à la recherche d'un logement dans une ville plus abordable que Paris, mais disposant d'équipements et de services développés ainsi que d'un accès rapide à la capitale. Le quartier de la Dhuis, directement accolé au métro et au tramway, est à l'avant-garde de cette évolution de la ville de Bagnolet. Pavillonnaire à l'exception de deux tours qui cristallisent les critiques, la Dhuis est équipée de plusieurs lieux culturels ainsi que d'un nouveau groupe scolaire. Ouvert en 2005, le jardin partagé a pris place sur un terrain de plus de 1000 m² appartenant à l'Office public de l'habitat de Bagnolet. Il était précédemment investi de manière informelle par des jeunes et des familles de la résidence d'habitat collectif adjacente qui l'utilisaient comme terrain de football et de barbecue. Il accueille aujourd'hui entre 90 et 100 membres selon les années.

L'entre-soi jardinier

Les jardins de Saint-Blaise et de la Dhuis constituent des espaces d'entre-soi, c'est-à-dire des groupes à la fois homogènes et fermés vis-à-vis de l'extérieur (Tissot, 2014 : 5). Bien qu'ils soient situés au sein de quartiers mélangés, seule une frange très précise de la population riveraine les fréquente. Les jardiniers sont très majoritairement des jardinières³. D'un point de vue générationnel, elles se divisent en deux tranches d'âge : une partie d'entre elles est en fin de carrière ou jeune retraitée, une autre est trentenaire et mère de jeunes enfants. Si l'homogénéité de genre est une donnée récur-

rente en ce qui concerne l'ensemble des jardins partagés étudiés, la répartition en tranches d'âge est propre aux deux terrains étudiés ici. Dans les autres jardins visités, ce sont les retraités et jeunes retraités qui constituent la grande majorité des participants. La forte présence des jeunes mères dans certains jardins s'explique par leur proximité directe et leurs échanges nourris avec un équipement scolaire. Les relations fortes entre l'association du jardin et le groupe scolaire, qui y effectue des visites, débouchent sur l'adhésion de parents venus accompagner leur enfant et qui à leur tour, recruteront des parents de l'école. Les hommes jardiniers sont présents de manière marginale et plutôt en tant que compagnons des adhérentes. Ce sont en effet toujours les femmes qui adhèrent en premier au collectif. Ces actrices se distinguent par un niveau de diplôme très supérieur à la moyenne française et même à la moyenne parisienne pourtant surdiplômée : aucune jardinière n'a un niveau d'études inférieur au baccalauréat, 9 sur 10 d'entre elles sont diplômées du supérieur, dont plus de la moitié a effectué de longues études (d'un niveau supérieur à la licence). Professionnellement, elles se positionnent à un niveau moyen-supérieur : les catégories artisans, chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures ou moyennes sont surreprésentées au sein des collectifs jardiniers tandis qu'agriculteurs, ouvriers et inactifs hors retraités en sont absents.

Proches des *aventuriers* (Bidou, 2015) ou des *gentrificateurs* (Collet, 2012), les jardinières travaillent prioritairement dans les domaines de la culture, des arts, de la communication, de l'urbanisme et de l'enseignement. Plus du tiers d'entre elles sont fonctionnaires. Leur niveau de diplôme élevé s'accompagne d'un capital culturel et symbolique significatif et de pratiques culturelles et de loisirs légitimes et développées. Au cours des six derniers mois, elles se sont toutes rendues au restaurant, au cinéma, au musée, visiter une exposition temporaire, ont lu au moins un livre et sont parties en weekend. Leurs réponses à la question « avez-vous lu un livre au cours des six derniers mois ? » font état de leur surprise face à cette formulation : « oui, je ne lis pas beaucoup mais quand même ! » La récurrence de ce type d'exclamations est évocatrice de l'attitude de ces actrices face aux pratiques culturelles : il leur semble tout à fait « naturel » d'en avoir beaucoup, au point qu'elles ne se représentent pas faire partie des forts pratiquants. Leurs profils culturels montrent une certaine dissonance (Lahire, 2004 : 93) et une aisance à articuler des pratiques légitimes, voire très légitimes comme les sorties à l'opéra, avec d'autres qui le sont moins. Toutefois, y compris à l'intérieur de catégories de pratiques réputées populaires comme le cinéma,

le niveau de légitimité reste élevé : « c'est plutôt films d'auteur, pas intello-intello mais quand même ». Leurs pratiques de consommation se structurent de la même manière, associant différents registres de commerces : magasins d'agriculture biologique, marché, grandes enseignes, petits commerces de bouche...

Fortement dotées en capital social, c'est-à-dire en ressources « liées à la possession d'un réseau durable de relations » (Bourdieu, 1980 : 2), les jardinières font partie des privilégiées du corps social. En effet, « d'un côté y-a-t-il des personnes très actives socialement et, de l'autre la majorité, celles qui sont en retrait de toute participation à la vie de la communauté » (Sue, 1992 : 98-99). Il s'agit là encore d'un trait distinctif de ces actrices, qui renforce leur potentiel d'agrégation, d'autant plus fort que leurs pratiques communes les amènent à se rencontrer.

Du jardin au quotidien : quand le groupe imprègne les sociabilités

Il est frappant d'observer l'aisance avec laquelle le collectif jardinier imprègne les sociabilités quotidiennes de ses membres, tissant de manière fine et imperceptible un réseau de quartier particulièrement mobilisable. Les interactions entre jardinières se construisent d'abord sur des liens faibles et des échanges brefs, mais leur répétition finit par construire des relations solides. Leurs pratiques locales, qu'il s'agisse de leur participation associative, de leurs sorties culturelles ou de loisirs, de leurs courses et de leurs circulations, les amènent en effet à se croiser et se recroiser à un rythme soutenu.

La forte participation associative des jardinières tend, en soi, à favoriser la régularité de leurs interactions, d'autant plus que leur proximité de profil les fait converger vers les mêmes types d'associations. Il s'agit le plus fréquemment d'associations culturelles ou articulant les dimensions culturelle et sociale (éducation artistique à destination d'enfants de quartiers défavorisés, parrainage d'enfants de pays africains dans le cadre de leur scolarité, café culturel social...). Suivent des associations de solidarité, sportives, des conseils de quartier et de parents d'élèves, des circuits courts d'approvisionnement (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne...). Les jardinières font preuve d'un investissement dans le tissu associatif local d'autant plus fort qu'elles y trouvent des ressources pour se valoriser, pour compenser une position professionnelle menacée ou inférieure aux stra-

tégies scolaires et professionnelles mises en place. En effet, les secteurs listés plus haut proposent des postes dont le haut niveau de légitimité est contrebalancé par une stabilité relative. Les contrats à durée déterminée, les régimes d'intermittence, le travail en *freelance* sont fréquents et fragilisent l'image de soi des actrices, d'autant plus que leurs stratégies les ont menées à effectuer de longues études. L'investissement dans la vie locale participe alors à la construction d'une posture plus satisfaisante, un moyen pour les jardinières de parvenir à une forme de reconnaissance sociale que leur position professionnelle instable ne leur permet pas.

Hors du milieu associatif, les jardinières se rencontrent également à l'occasion de leurs pratiques culturelles et de loisirs. Les sympathies nées au jardin s'appuient sur les goûts communs pour se renforcer au sein d'autres structures : elles font du chant, se rendent au théâtre ou à l'opéra ensemble, organisent des dîners les unes chez les autres, voire partent en weekend ensemble... Leurs pratiques de consommation marquées par un goût pour l'hybridation de plusieurs types de commerces constituent aussi des occasions pour elles de se croiser. Signalant « à la fois leur aisance et leur distance à l'égard de l'environnement populaire » (Collet, 2012 : 32), ces consommatrices *locavores* fréquentent le marché, les enseignes biologiques, les petites épiceries de quartier, les commerces de bouche, les brocantes... Autant de lieux de référence au sein desquels elles se croisent régulièrement et qui participent à l'entretien de leur réseau, ainsi qu'à l'élaboration de représentations communes de leur territoire quotidien. Privilégiant les circulations douces telles que la marche⁴, elles se rencontrent dans la rue et parcourent quelques mètres ensemble. Leurs tranches d'âge induisent elles aussi des « moments » communs : les retraitées se retrouvent pour les activités de l'après-midi, les jeunes mères se voient à la sortie de l'école et se donnent rendez-vous au jardin pour le goûter des enfants. Tous ces éléments construisent un « espace des styles de vie » (Bourdieu, 1994 : 21) et de multiples potentialités d'interactions. Amenées à se rencontrer plusieurs fois dans la semaine, les jardinières tissent une véritable toile de relations sur le quartier.

Ces interactions individuelles se voient renforcées par les échanges initiés au niveau des collectifs. Les associations de jardins sont en effet elles-mêmes reliées les unes aux autres. Le réseau national Jardin dans Tous Ses États ainsi que ses relais régionaux (notamment Graine de jardins en Île-de-France) favorisent les échanges, les rencontres et les événements

communs entre jardins. Ces réseaux officiels se doublent de partenariats locaux, à l'image de la trame verte réalisée par les enfants d'une association de loisirs artistiques du quartier Python : traversant le 20^e arrondissement de Paris, une succession de pots végétalisés relie plusieurs jardins partagés de l'arrondissement, incarnant physiquement les échanges entre ces structures. La plupart des jardinières connaissent ainsi un ou plusieurs membres d'autres jardins. Certaines sont même adhérentes de plusieurs jardins.

Enfin, les associations de jardins partagés mettent en place des partenariats avec d'autres structures locales comme des associations culturelles, de pratique artistique, de valorisation de l'histoire locale ou des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne... Autant de collectifs qui réunissent des acteurs proches, notamment socialement, des membres de jardins partagés. Les différentes démarches effectuées au nom du collectif (demandes de subvention, événements et projets communs, acquisition et prêt de matériel...) établissent et entretiennent un réseau à la fois individuel et collectif. Elles permettent aussi l'émergence de liens privilégiés avec les élus locaux et personnes ressources. Ces échanges, d'autant plus intenses au sein de quartiers au tissu associatif dense, par exemple l'Est parisien, constituent un capital social local précieux à même d'être mobilisé.

Réseau jardinier et relations de quartier

Le réseau construit autour et à partir du jardin fournit aux jardinières une ressource significative à plusieurs titres. D'un point de vue professionnel, la proximité des secteurs employant ces actrices leur permet de s'échanger des savoirs, des adresses, « constituant un territoire en ressource professionnelle » (Vermeersch, 2011 : 146). Ainsi, plusieurs des enquêtées travaillant en *freelance* (notamment dans le milieu du graphisme) ont vu se présenter des opportunités de collaboration professionnelle avec d'autres membres de leur association de jardin partagé. Certains des contacts transmis ont même abouti à des embauches. Pour les membres les plus âgées, le collectif jardinier peut venir compenser des liens familiaux distendus, prenant par exemple le relais de proches, vivant loin. En cas de maladie ou de difficulté ponctuelle, le jardin et ses adhérentes constituent une aide et un soutien au quotidien. L'appartenance au collectif jardinier inscrit ainsi ses adhérentes au sein d'un réseau de proximité leur assurant protection et solidarité à un niveau individuel.

En quartier mélangé, le jardin partagé est aussi utilisé par les actrices comme une ressource pour affirmer leur position et exercer une influence sur leur lieu de vie. Les jardinières font en effet preuve d'une attention toute particulière à leur environnement immédiat, à son apparence ainsi qu'aux représentations et aux discours qui s'y appliquent. Particulièrement notable dans le cas de quartiers en cours de transformation sociale comme celui de la Dhuy à Bagnolet, cette « vigilance » transparaît dans les propos des enquêtées :

«Donc le conseil de quartier ou par exemple comme parent d'élève, ça devient presque logique pour préserver un peu, maintenir la qualité de vie qu'on a ici. [...] Je pense, une attention par rapport à l'environnement [...] Par exemple, on voit des gens qui bricolent, qui laissent des batteries, des saletés sur le bord de la route, c'est juste une démarche citoyenne. Je sais que moi je fais attention à ne rien laisser, à laisser le truc propre. Donc c'est maintenir un cadre de vie qui soit propre, parce qu'on a aussi des gamins et qu'on n'a pas envie qu'ils soient [...] Et ça peut aller très vite aussi, il y en a plein qui s'amuse à réparer, à sortir leurs trucs et on est pas mal à leur dire "non, là, vous mettez ça à la poubelle. Vous bricolez ok, il n'y a pas de souci, si vous n'avez pas de garage, on est tous pareil mais par contre vous faites attention à où vous mettez les affaires après". Ça passe aussi par le maintien de la végétation, et c'est pour ça aussi qu'on est engagés dans le jardin partagé, on fait beaucoup de semis qu'après on va planter dans des bacs qui sont aux alentours.»

Désireuses de promouvoir des représentations de leur cadre de vie en accord avec leurs références et leur système de valeurs, ainsi que d'encadrer les pratiques qui s'y déploient, les jardinières s'emploient à faire des jardins partagés « les sites d'élaboration de visions et de projections de l'image des quartiers désirée » (Jolé, Tonnelat et Newman, 2009 : 8). L'entrecroisement de leurs relations avec des personnes aux profils proches, intégrées au sein de collectifs axés sur la vie de quartier, leur permet de définir et de diffuser des représentations choisies du quartier et de ses habitants. Leur connaissance de la structuration institutionnelle locale et notamment des élus avec lesquelles elles entretiennent des relations de sympathie réciproque vient aussi soutenir leurs démarches. C'est ainsi que le collectif jardinier peut être mobilisé par ses adhérentes pour renforcer leur position et leur influence.

La multiplication des jardins partagés sur le territoire francilien peut donc apparaître comme un facteur d'inégalité étant donné qu'elle vient accroître les ressources de groupes déjà favorisés par leur position dans la hiérarchie sociale. En effet, la capacité « à retirer des usages de l'espace un certain nombre de ressources matérielles et symboliques et à les transmettre » (Séchet, Veschambre, 2006 : 221) n'est pas distribuée de manière égalitaire parmi les différentes catégories de citoyens. Solide, très intégré localement et constitué d'actrices au fort capital social, culturel et symbolique, le collectif jardinier apparaît comme un interlocuteur légitime des pouvoirs publics et se trouve fortement favorisé au niveau local. Il bénéficie d'un statut particulier qui lui permet d'être prescripteur d'événements, d'activités, d'usages quand d'autres groupes concurrents n'ont pas les ressources nécessaires pour se positionner de la même manière et être valorisés par les riverains ou les institutionnels (Backouche *et al.*, 2011 : 248). L'installation et le maintien sur le long terme d'un jardin partagé en lieu et place d'autres usages concurrents du terrain est un exemple fort de la capacité inégale des groupes à investir et s'approprier l'espace urbain.

Dans certains cas, le réseau formé à partir et autour du jardin partagé se heurte aux résistances d'autres groupes. Ces concurrences peuvent aboutir à des conflits d'appropriation très forts, par exemple à la Dhuys. Au sein de ce jardin a émergé un esprit de corps très affirmé qui s'exprime à travers des comportements de repli vis-à-vis des « autres » encore plus intenses que dans les autres jardins. Ainsi, si dans de nombreux jardins, les jardinières s'assoient dos à l'entrée, à la Dhuys la grille est fermée et verrouillée, y compris lors des permanences d'ouverture. Les événements sont explicitement destinés aux seuls membres du jardin et à leurs proches. Une végétation particulièrement touffue longe le grillage qui encadre le jardin, participant à son invisibilisation depuis la rue et les espaces adjacents. Des conflits ont lieu de manière récurrente avec un groupe de jeunes hommes habitant la résidence adjacente⁵. Le jardin est régulièrement l'objet de lancers de cailloux qui ont déjà blessé le conjoint de l'une des jardinières. Il a également été vandalisé une fois et incendié à quatre reprises, ces dégradations constituant pour les enquêtées des « représailles » suite à leur plainte déposée au sujet des jets de cailloux.

Lors de l'enquête, deux scènes ont permis de mesurer la tension entre les jardinières et le groupe de jeunes de la résidence. Une première fois, un samedi après-midi, alors que de nombreuses jardinières se trouvaient au

jardin avec leurs conjoints et enfants, un ballon a été lancé par-dessus la grille. De jeunes hommes se sont alors approchés pour demander aux personnes présentes à l'intérieur de le leur renvoyer. Plusieurs enfants du jardin se sont précipités vers leurs parents assis autour de la table, dont une petite fille s'écriant « il y a ceux qui ont mis le feu ! » Le père de cette petite fille a ensuite renvoyé le ballon sans s'adresser aux jeunes qui étaient en train de le remercier avec insistance. L'exclamation de la petite fille est révélatrice des représentations que les jardinières et leurs conjoints associent aux jeunes du quartier. À tort ou à raison, ils considèrent ceux-ci comme étant à l'origine des diverses dégradations constatées dans le jardin et restreignent les échanges avec eux au minimum. L'attitude des enfants effrayés par des adolescents venus récupérer un ballon témoigne des discours tenus sur ces jeunes à l'intérieur du jardin. La forte présence d'enfants dans le jardin bagnoletais vient renforcer cette défiance dans la mesure où les parents sont inquiets au sujet de ces jeunes qu'ils perçoivent comme violents et dont ils redoutent qu'ils blessent leurs enfants : « Mais moi ça m'inquiète vraiment parce que je me dis, le jour où il y a un gamin qui se prend un caillou sur le front... »

À une autre occasion, lors d'un repas de quartier organisé par les membres du jardin, celles-ci avaient demandé à la mairie l'autorisation de fermer la rue à la circulation et y avaient installé de grandes tables et des chaises afin de partager un repas avec les habitants du quartier. Après vérification, les participants au repas étaient moins des riverains que des proches des jardinières, résidant dans d'autres quartiers de Bagnolet, voire à Paris ou à Montreuil. À la fin de l'après-midi, les jardinières disent avoir vu des jeunes voler des chaises. L'une d'entre elles a photographié plusieurs d'entre eux afin disait-elle « d'avoir une preuve ». Les jeunes photographiés ont alors protesté en l'accusant de racisme et en lui criant qu'elle n'avait pas le droit de conserver dans son téléphone portable des photographies de mineurs prises sans leur accord. Les jardinières sont ensuite rapidement entrées dans le jardin et cette anecdote a alimenté les conversations pendant plusieurs jours.

Les tensions récurrentes observées dans le jardin bagnoletais s'inscrivent dans le cadre plus large de rivalités d'appropriation de l'espace dans le quartier de la Dhuys. Celles-ci opposent : d'une part une population de classes moyennes, ayant investi massivement le tissu associatif local et travaillant à une redéfinition du quartier par des activités valorisant des pratiques cultu-

relles légitimes et diffusant les représentations qu'elles souhaitent voir attribuer au quartier; et d'autre part, une population plus populaire, résidant en habitat collectif social proche du jardin, perçue comme une « communauté » de manière dépréciative, dont les usages (barbecue, jeux de ballons, stationnement et discussions) déployés sur le terrain du jardin avant son installation, et déplacés depuis sur des espaces adjacents, sont évalués négativement contrairement à l'usage concurrentiel du jardin partagé. Vandalisé à plusieurs reprises, lieu de rendez-vous avec la police, le jardin constitue un enjeu à la fois en tant que territoire physique qui véhicule certaines représentations du quartier, mais aussi en tant que territoire symbolique, qui fournit un point d'ancrage à la mobilisation d'un groupe d'actrices disposant des ressources nécessaires à « se créer un univers à leur mesure leur permettant l'exercice d'un certain pouvoir social » (Mendras, Oberti, 2000 : 68).

L'homogénéité des jardins partagés étudiés dans cet article, dont les membres se caractérisent notamment par leur haut niveau de diplôme, leurs domaines professionnels de prédilection et les pratiques qu'elles ont en commun, permettent au collectif jardinier d'imprégner leurs sociabilités de manière régulière. Se construit alors un réseau local, une ressource importante pour les actrices dans le cadre de solidarités et de soutiens individuels. Mais ce réseau peut également, en particulier dans le cas de quartiers mélangés, venir renforcer la position et l'influence du collectif concerné au détriment d'autres groupes. Le jardin partagé permet en effet aux actrices de se rassembler et de constituer un interlocuteur central du quartier, intégré dans un réseau de relations associatives et institutionnelles. Son existence participe alors à la reproduction d'inégalités structurelles entre des acteurs plus ou moins dotés en capital social, économique et symbolique et ainsi, plus ou moins en capacité d'investir une portion d'espace urbain et de légitimer les usages qu'ils y déploient. On s'interroge sur la pertinence de discours associatifs et institutionnels invoquant la création de lien social du fait de la seule existence d'un espace de nature commun. Si les jardins partagés constituent des lieux de nature en ville, il s'agit en effet d'une nature programmée, interprétée, classée, correspondant aux goûts et aux représentations d'une fraction de la population citadine. Ainsi, l'objectif de lien social au cœur du projet des jardins partagés apparaît davantage comme un élément de légitimation de l'octroi d'une portion d'espace public à un groupe que comme un moyen de favoriser la mixité sociale au sein de la ville.

Notes

¹ Les jardins suivants ont été nommés « partagés » étant donné la connotation négative du terme « communautaire » en France.

² Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

³ Il s'agit d'une particularité dans le jardinage urbain collectif, très largement investi par les hommes dans le cas des jardins ouvriers / familiaux et des jardins d'insertion. En raison de l'écrasante majorité de femmes, y compris parmi les enquêtées, les membres des jardins seront désignées comme « jardinières » dans la suite de l'article.

⁴ La forte récurrence de la réponse « [...] minutes à pieds » à la question de la distance du jardin par rapport au domicile montre d'ailleurs la prédominance de la marche dans les modes de circulation choisis par les enquêtées.

⁵ Deux résidences jouxtent le jardin de la Dhuys. L'une, composée de deux grandes tours, évoque une certaine image des logements sociaux de la banlieue mais il s'agit d'un parc locatif privé, très entretenu, investi plutôt par des ménages de petites classes moyennes. Une autre résidence, adjacente, est constituée de petits immeubles de logements sociaux, où habitent les jeunes auxquels font référence les enquêtées. Ce sont des habitants de cette même résidence qui déployaient des usages informels sur le terrain avant que le jardin n'y soit installé.

Références bibliographiques

Backouche, Isabelle, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot et Vincent Veschambre. 2011. *La dimension spatiale des inégalités*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Baudry, Sandrine. 2011. « Les community gardens de New-York City : de la désobéissance civile au développement durable », *Revue française d'études américaines*, 129 : 73-86.

Bidou, Catherine. 2015. *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*. 2^e édition. Paris, Presses Universitaires de France.

Bourdieu, Pierre. 1980. « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31 : 2-3.

Bourdieu, Pierre. 1994. *Raisons Pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, Seuil.

Bouvier-Daclon, Nathalie, Gilles Sénécal. 2001. « Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu », *Loisir et société*, 24, 2 : 507-531.

Collet, Anaïs. 2012. « Montreuil, le 21^e arrondissement de Paris ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 195 : 12-37.

Demailly, Kaduna-Eve. 2014. « Les jardins partagés franciliens : scènes de participation citoyenne ? », *EchoGéo* [en ligne], 27. <www.echogeo.revues.org/13702>. Page consultée le 25 août 2016.

Den Hartigh, Cyrielle. 2012. *Jardins collectifs urbains : parcours des innovations potagères et sociales*. Dijon, Educagri.

Ferrand-Bechmann, Dan (dir.). 2004. *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autres sociologies ?* Paris, L'Harmattan.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). 2013. Bases de données, « Données locales ». <www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/?page=statistiques-locales.htm>. Page consultée le 10 septembre 2016.

Jol  , Mich  le, St  phane Tonnelat et Andrew Newman. 2009. *Le public des jardins de Paris entre observation et action*. Rapport de recherche pour la Ville de Paris, Institut d'urbanisme de Paris, Universit   Paris Est.

Lahire, Bernard. 2004. « Individu et m  langes des genres », *R  seaux*, 126 : 89-111.

Lefebvre, Henri. 2000. *Le droit    la ville II : Espace et politique*. Paris, Anthropos.

Mendras, Henri et Marco Oberti. 2000. *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*. Paris, Armand Colin.

Mestdag  , L  a. 2016. « Jardins   ph  m  res, motivation intacte : les   quipes de jardiniers partag  s », *Socio-Anthropologie*, 33.

Renaud, Yann et St  phane Tonnelat. 2008. « La ma  trise d'  uvre sociologique des jardins d'  cole : comment construire une gestion publique ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, 105 : 55-65.

Reynaud-Desmet, L  lia. 2012. « La fabrication de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains   cologistes en r  gion parisienne », *L'Information g  ographique*, 76 : 36-51.

S  chet, Raymonde et Vincent Veschambre (dir.). 2006. *Penser et faire la g  ographie sociale. Contributions    une   pist  mologie de la g  ographie sociale*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Simmel, Georg. 1981. *Sociologie et   pist  mologie*. Paris, Presses Universitaires de France.

Sue, Roger. 1992. *Le loisir*. Paris, Presses Universitaires de France.

Tissot, Sylvie, Franck Poupeau. 2005. « La spatialisation des probl  mes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159 : 4-9.

Tissot, Sylvie. 2014. « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204 : 4-9.

Vermeersch, St  phanie. 2006. « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou pr  texte ? », *Espaces et soci  t  s*, 126 : 53-68.

Vermeersch, St  phanie. 2011. « Bien vivre au-del   du "p  riph" : les compromis des classes moyennes », *Soci  t  s contemporaines*, 83 : 131-154.

Veschambre, Vincent. 2005. « La notion d'  appropriation », *Nor  is*, 195 : 115-116.

Werquin, Ann-Caroll, Alain Demangeon. 2006. *Jardins en ville, nouvelles tendances, nouvelles pratiques*, Paris, Direction de l'architecture et du patrimoine.